

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à fiscalité additionnelle - CDC des Gorges de l'Ardèche (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003980800015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE VALLON PONT D'ARC

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	45
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
A4 - Etat des provisions	52
A5 - Etalement des provisions	53
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	54
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	55
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	57
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	58

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	59
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	60
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	62
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	63
B1.6 - Etat des engagements reçus	64
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	65
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	66
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	67
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	68

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	72
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	73
C3.2 - Liste des établissements publics créés	74
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	77
D2 - Arrêté et signatures	78

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 07330	CDC des Gorges de l'Ardèche BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
----------------------------	---------------------------------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	15 410
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	5 159
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 446 636,00	0,00	216,18	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	716,99	0,00
2	Produit des impositions directes/population	336,70	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	683,59	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	280,60	0,00
5	Encours de dette/population	405,22	0,00
6	DGF/population	45,48	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,47 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,40 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	41,05 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	59,28 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 340 155,00	10 537 289,23

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 802 865,77

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	11 340 155,00	11 340 155,00
------------------------------------------------------	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 563 847,00	3 751 288,79

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	238 500,00	712 213,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 338 845,21

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 802 347,00	4 802 347,00
-----------------------------------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 142 502,00	16 142 502,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 779 195,18	0,00	1 872 613,79	1 872 613,79	1 872 613,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 312 128,00	0,00	3 255 813,16	3 255 813,16	3 255 813,16
014	Atténuations de produits	2 412 519,00	0,00	2 282 736,00	2 282 736,00	2 282 736,00
65	Autres charges de gestion courante	1 898 668,00	0,00	3 457 798,00	3 457 798,00	3 457 798,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 402 510,18	0,00	10 868 960,95	10 868 960,95	10 868 960,95
66	Charges financières	115 667,87	0,00	124 839,00	124 839,00	124 839,00
67	Charges exceptionnelles	59 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	10 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 587 678,05	0,00	11 048 799,95	11 048 799,95	11 048 799,95
023	Virement à la section d'investissement (5)	136 151,55	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	296 772,40	0,00	291 355,05	291 355,05	291 355,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		432 923,95	0,00	291 355,05	291 355,05	291 355,05
TOTAL		11 020 602,00	0,00	11 340 155,00	11 340 155,00	11 340 155,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 340 155,00
------------------------------------------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	189 492,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	825 181,00	0,00	740 799,00	740 799,00	740 799,00
73	Impôts et taxes	6 266 410,00	0,00	6 933 976,00	6 933 976,00	6 933 976,00
74	Dotations et participations	2 809 694,40	0,00	2 711 027,23	2 711 027,23	2 711 027,23
75	Autres produits de gestion courante	49 300,00	0,00	49 300,00	49 300,00	49 300,00
Total des recettes de gestion courante		10 140 077,40	0,00	10 534 102,23	10 534 102,23	10 534 102,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 268,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 154 345,40	0,00	10 534 102,23	10 534 102,23	10 534 102,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 187,00	0,00	3 187,00	3 187,00	3 187,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 187,00	0,00	3 187,00	3 187,00	3 187,00
TOTAL		10 157 532,40	0,00	10 537 289,23	10 537 289,23	10 537 289,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	802 865,77
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 340 155,00
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	288 168,05
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 825 570,17	238 500,00	4 085 570,00	4 085 570,00	4 324 070,00
	Total des dépenses d'équipement	6 825 570,17	238 500,00	4 085 570,00	4 085 570,00	4 324 070,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 016 858,83	0,00	475 090,00	475 090,00	475 090,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	106 534,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 123 392,83	0,00	475 090,00	475 090,00	475 090,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 468 963,00	238 500,00	4 560 660,00	4 560 660,00	4 799 160,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 187,00		3 187,00	3 187,00	3 187,00
041	Opérations patrimoniales (4)	450 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	453 187,00		3 187,00	3 187,00	3 187,00
	TOTAL	9 922 150,00	238 500,00	4 563 847,00	4 563 847,00	4 802 347,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 802 347,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 696 465,00	712 213,00	1 389 827,00	1 389 827,00	2 102 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 350 000,00	0,00	1 813 115,00	1 813 115,00	1 813 115,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	967 191,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 071 656,00	712 213,00	3 202 942,00	3 202 942,00	3 915 155,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	659 691,05	0,00	256 991,74	256 991,74	256 991,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	477 203,26	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 175 494,31	0,00	256 991,74	256 991,74	256 991,74
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 767 150,31	712 213,00	3 459 933,74	3 459 933,74	4 172 146,74
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	136 151,55		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	296 772,40		291 355,05	291 355,05	291 355,05
041	Opérations patrimoniales (4)	450 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	882 923,95		291 355,05	291 355,05	291 355,05

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		8 650 074,26	712 213,00	3 751 288,79	3 751 288,79	4 463 501,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		338 845,21
----------------------------------------------------------------	--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 802 347,00
-----------------------------------------------------	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	288 168,05
------------------------------------------------------------------------------------------	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 872 613,79		1 872 613,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 255 813,16		3 255 813,16
014	Atténuations de produits	2 282 736,00		2 282 736,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 457 798,00		3 457 798,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	124 839,00	0,00	124 839,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	50 000,00	291 355,05	341 355,05
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		11 048 799,95	291 355,05	11 340 155,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 340 155,00
------------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 187,00	3 187,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	475 090,00	0,00	475 090,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 324 070,00		4 324 070,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 799 160,00	3 187,00	4 802 347,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 802 347,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	99 000,00		99 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	740 799,00		740 799,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 933 976,00		6 933 976,00
74	Dotations et participations	2 711 027,23		2 711 027,23
75	Autres produits de gestion courante	49 300,00	0,00	49 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 187,00	3 187,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 534 102,23	3 187,00	10 537 289,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	802 865,77
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 340 155,00
------------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	256 991,74	0,00	256 991,74
13	Subventions d'investissement	2 102 040,00	0,00	2 102 040,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 813 115,00	0,00	1 813 115,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		291 355,05	291 355,05
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 172 146,74	291 355,05	4 463 501,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	338 845,21
------------------------------------------------------------	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 802 347,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 779 195,18	1 872 613,79	1 872 613,79
60221	Combustibles et carburants	0,00	500,74	500,74
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	200,00	200,00
60611	Eau et assainissement	4 690,00	11 210,00	11 210,00
60612	Energie - Electricité	44 100,00	38 950,00	38 950,00
60622	Carburants	9 450,00	12 700,00	12 700,00
60623	Alimentation	104 656,00	98 000,00	98 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 600,00	15 600,00	15 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	75 702,00	61 000,00	61 000,00
60636	Vêtements de travail	2 150,00	2 120,00	2 120,00
6064	Fournitures administratives	15 520,00	8 400,00	8 400,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	1 696,00	1 696,00
6067	Fournitures scolaires	20 500,00	10 900,00	10 900,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 420,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	5 610,00	16 740,00	16 740,00
6132	Locations immobilières	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6135	Locations mobilières	2 100,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	47 500,00	10 500,00	10 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	830 119,00	117 453,00	117 453,00
61551	Entretien matériel roulant	4 900,00	5 360,00	5 360,00
6156	Maintenance	60 170,00	91 010,00	91 010,00
6168	Autres primes d'assurance	25 960,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	56 190,00	130 090,00	130 090,00
6182	Documentation générale et technique	2 050,00	2 180,00	2 180,00
6184	Versements à des organismes de formation	23 100,00	15 510,00	15 510,00
6188	Autres frais divers	398 823,18	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	2 705,00	2 705,00
6226	Honoraires	12 000,00	41 000,00	41 000,00
6231	Annonces et insertions	700,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 110,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 660,00	10 200,00	10 200,00
6237	Publications	1 400,00	2 500,00	2 500,00
6238	Divers	0,00	9 500,00	9 500,00
6247	Transports collectifs	455 000,00	526 590,00	526 590,00
6248	Divers	7 000,00	17 000,00	17 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	600,00	600,00
6256	Missions	1 510,00	14 380,00	14 380,00
6257	Réceptions	0,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	22 765,00	27 000,00	27 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 790,00	21 559,00	21 559,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	5 750,00	5 750,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 300,00	11 448,05	11 448,05
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	427 650,00	473 762,00	473 762,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	44 000,00	16 100,00	16 100,00
63512	Taxes foncières	0,00	600,00	600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	2 150,00	2 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 312 128,00	3 255 813,16	3 255 813,16
6217	Personnel affecté par la commune membre	27 600,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	107 761,00	107 761,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 484,00	2 894 634,12	2 894 634,12
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 890,00	42 102,14	42 102,14
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 905,00	186,43	186,43
6411	Personnel titulaire	1 639 050,00	108 523,52	108 523,52
6413	Personnel non titulaire	642 035,00	38 063,27	38 063,27
64162	Emplois d'avenir	28 450,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	33 350,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	386 475,00	16 371,08	16 371,08
6453	Cotisations aux caisses de retraites	379 280,00	9 222,93	9 222,93
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	28 692,00	11 075,12	11 075,12
6455	Cotisations pour assurance du personnel	71 203,00	16 771,05	16 771,05
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 570,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 725,00	4 942,00	4 942,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 295,00	1 440,50	1 440,50
6478	Autres charges sociales diverses	124,00	720,00	720,00
6488	Autres charges	0,00	4 000,00	4 000,00

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits	2 412 519,00	2 282 736,00	2 282 736,00
739211	Attributions de compensation	1 863 518,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	419 001,00	2 172 736,00	2 172 736,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	130 000,00	110 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 898 668,00	3 457 798,00	3 457 798,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	232 480,00	1 909 927,00	1 909 927,00
6531	Indemnités	99 290,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 200,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	26 500,00	0,00	0,00
6535	Formation	950,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	125 000,00	125 000,00
65548	Autres contributions	292 103,00	236 887,00	236 887,00
65733	Subv. fonct. Départements	7 000,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	52 100,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	10 150,00	10 150,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 183 045,00	1 175 834,00	1 175 834,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		10 402 510,18	10 868 960,95	10 868 960,95
66	Charges financières (b)	115 667,87	124 839,00	124 839,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	115 667,87	124 839,00	124 839,00
67	Charges exceptionnelles (c)	59 500,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	44 500,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	10 000,00	50 000,00	50 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		10 587 678,05	11 048 799,95	11 048 799,95
023	Virement à la section d'investissement	136 151,55	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	296 772,40	291 355,05	291 355,05
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	296 772,40	291 355,05	291 355,05
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		432 923,95	291 355,05	291 355,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		432 923,95	291 355,05	291 355,05
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 020 602,00	11 340 155,00	11 340 155,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 340 155,00
------------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	189 492,00	99 000,00	99 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	189 492,00	99 000,00	99 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	825 181,00	740 799,00	740 799,00
7066	Redevances services à caractère social	190 500,00	149 000,00	149 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	125 000,00	125 000,00
70688	Autres prestations de services	76 112,00	86 000,00	86 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	92 237,00	92 237,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	20 000,00	20 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	16 000,00	16 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	211 000,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	247 569,00	252 562,00	252 562,00
73	Impôts et taxes	6 266 410,00	6 933 976,00	6 933 976,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 684 476,00	4 241 514,00	4 241 514,00
73112	Cotisation sur la VAE	623 854,00	632 191,00	632 191,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	169 699,00	179 320,00	179 320,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	133 427,00	135 477,00	135 477,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	28 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	82 814,00	92 673,00	92 673,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	241 000,00	264 917,00	264 917,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	103 140,00	137 884,00	137 884,00
7362	Taxes de séjour	1 200 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
74	Dotations et participations	2 809 694,40	2 711 027,23	2 711 027,23
74124	Dotation d'intercommunalité	489 876,00	467 739,00	467 739,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	237 426,00	233 085,00	233 085,00
744	FCTVA	110 000,40	82 618,17	82 618,17
74712	Emplois d'avenir	24 500,00	5 500,00	5 500,00
74718	Autres participations Etat	0,00	598 405,83	598 405,83
7472	Participat° Régions	406 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	80 000,00	72 780,95	72 780,95
74741	Participat° Communes du GFP	8 896,00	8 267,00	8 267,00
74748	Participat° Autres communes	13 912,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	12 146,00	36 841,28	36 841,28
7478	Participat° Autres organismes	1 253 438,00	1 023 000,00	1 023 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	38 755,00	40 074,00	40 074,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6,00	9,00	9,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	134 739,00	142 707,00	142 707,00
75	Autres produits de gestion courante	49 300,00	49 300,00	49 300,00
752	Revenus des immeubles	49 300,00	49 300,00	49 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		10 140 077,40	10 534 102,23	10 534 102,23
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	14 268,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	14 268,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 154 345,40	10 534 102,23	10 534 102,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 187,00	3 187,00	3 187,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 187,00	3 187,00	3 187,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 187,00	3 187,00	3 187,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 157 532,40	10 537 289,23	10 537 289,23

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	802 865,77
------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 340 155,00
------------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	55 000,00	50 400,00	50 400,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	5 000,00	6 700,00	6 700,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	1 538 270,00	8 000,00	8 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	9 600,00	3 000,00	3 000,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	112 000,00	785 280,00	785 280,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	55 000,00	13 750,00	13 750,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	566 800,00	377 153,00	377 153,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	1 395 000,00	110 250,00	110 250,00
24	Opération d'équipement n° 24 (5)	2 870 900,00	2 560 000,00	2 560 000,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	0,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	100 000,00	42 607,00	42 607,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	0,00	56 930,00	56 930,00
32	Opération d'équipement n° 32 (5)	59 000,00	24 000,00	24 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	59 000,17	0,00	0,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	0,00	17 500,00	17 500,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 825 570,17	4 085 570,00	4 085 570,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 016 858,83	475 090,00	475 090,00
1641	Emprunts en euros	2 016 858,83	475 090,00	475 090,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	106 534,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 123 392,83	475 090,00	475 090,00
458101	PROJET DOLMEN (6)	520 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		520 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 468 963,00	4 560 660,00	4 560 660,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 187,00	3 187,00	3 187,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 187,00	3 187,00	3 187,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	3 187,00	3 187,00	3 187,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	450 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	160 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	290 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		453 187,00	3 187,00	3 187,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 922 150,00	4 563 847,00	4 563 847,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	238 500,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 802 347,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 696 465,00	1 389 827,00	1 389 827,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	350 900,00	232 395,00	232 395,00
1322	Subv. non transf. Régions	660 000,00	433 325,00	433 325,00
1323	Subv. non transf. Départements	385 565,00	276 500,00	276 500,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	141 607,00	141 607,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	6 000,00	6 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 350 000,00	1 813 115,00	1 813 115,00
1641	Emprunts en euros	3 350 000,00	1 813 115,00	1 813 115,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	58 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	58 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	967 191,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	967 191,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 071 656,00	3 202 942,00	3 202 942,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 136 894,31	256 991,74	256 991,74
10222	FCTVA	659 691,05	256 991,74	256 991,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	477 203,26	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	8 600,00	0,00	0,00
1384	Subv non transf. Communes	8 600,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 175 494,31	256 991,74	256 991,74
458201	PROJET DOLMEN (5)	520 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		520 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 767 150,31	3 459 933,74	3 459 933,74
021	Virement de la sect° de fonctionnement	136 151,55	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	296 772,40	291 355,05	291 355,05
2802	Frais liés à la réalisation des document	48 533,95	58 037,05	58 037,05
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 936,00	6 936,00	6 936,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	5 427,33	5 679,55	5 679,55
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	59 641,86	79 184,06	79 184,06
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 926,00	5 926,00	5 926,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	0,00	308,81	308,81
28041582	GFP : Bâtiments, installations	52 750,00	39 750,00	39 750,00
281318	Autres bâtiments publics	9 806,00	9 806,00	9 806,00
28152	Installations de voirie	656,00	656,00	656,00
281538	Autres réseaux	1 690,00	1 690,00	1 690,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 115,44	9 633,00	9 633,00
28182	Matériel de transport	25 642,00	22 645,00	22 645,00
28183	Matériel de bureau et informatique	31 278,84	17 687,84	17 687,84
28184	Mobilier	20 677,33	25 162,74	25 162,74
28188	Autres immo. corporelles	16 691,65	8 253,00	8 253,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		432 923,95	291 355,05	291 355,05
041	Opérations patrimoniales (9)	450 000,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	450 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		882 923,95	291 355,05	291 355,05
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 650 074,26	3 751 288,79	3 751 288,79

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	712 213,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	338 845,21
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 802 347,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : MATERIEL DE BUREAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		227 825,92	a 0,00	50 400,00	b 50 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	227 825,92	0,00	50 400,00	50 400,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	172 533,29	0,00	38 900,00	38 900,00	0,00
2184	Mobilier	51 013,26	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 279,37	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 400,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : RESEAU DE CHEMINS DE RANDONNEES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		73 456,45	a 0,00	6 700,00	b 6 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 456,45	0,00	6 700,00	6 700,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	73 456,45	0,00	6 700,00	6 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 700,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : VOIE VERTE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 482 939,82	a 0,00	8 000,00	b 8 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	54 104,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	51 338,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 765,86	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 729 610,54	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2111	Terrains nus	4 263,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	1 362,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 715 811,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 278,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2184	Mobilier	4 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 699 225,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	11 228,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 679 216,44	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	8 780,34	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 712 213,00	d 52 000,00
13	Subventions d'investissement	712 213,00	52 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	712 213,00	52 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	756 213,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : MATERIEL DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		209 379,14	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	209 379,14	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2158	Autres installat ^o , matériel et outillage	53 691,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	46 846,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 060,12	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2184	Mobilier	7 301,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	90 479,36	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : VOIRIE COMMUNAUTAIRE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 130 648,63	a 0,00	785 280,00	b 785 280,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 760,00	0,00	29 280,00	29 280,00	0,00
2031	Frais d'études	2 760,00	0,00	29 280,00	29 280,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 979 243,24	0,00	756 000,00	756 000,00	0,00
2111	Terrains nus	11 743,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	45 775,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 566 728,81	0,00	756 000,00	756 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 872,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	349 123,09	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	148 645,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	148 645,39	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 157 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	157 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	52 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	99 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	6 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-628 280,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENT ENFANCE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		990 583,17	a 0,00	13 750,00	b 13 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	730 588,80	0,00	13 750,00	13 750,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	133 679,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	13 750,00	13 750,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	34 373,85	0,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	252 125,61	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	16 505,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	75 341,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 080,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	80 815,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	87 668,03	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	259 994,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	245 675,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 650,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 668,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 750,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 510 716,03	a 0,00	377 153,00	b 377 153,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 510 716,03	0,00	377 153,00	377 153,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	99 691,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 411 024,95	0,00	213 853,00	213 853,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	163 300,00	163 300,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 130 475,00
13	Subventions d'investissement	0,00	130 475,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	81 650,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	48 825,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-246 678,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)
LIBELLE : FIBRE OPTIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 027 561,11	a 238 500,00	110 250,00	b 110 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	795 000,00	238 500,00	110 250,00	110 250,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	795 000,00	238 500,00	110 250,00	110 250,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 002,11	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	10 002,11	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	222 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	222 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-348 750,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1)
LIBELLE : CINEMA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		187 019,60	a 0,00	2 560 000,00	b 2 560 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 019,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	27 019,60	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	160 000,00	0,00	2 560 000,00	2 560 000,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	160 000,00	0,00	2 560 000,00	2 560 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 970 745,00
13	Subventions d'investissement	0,00	970 745,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	150 745,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	370 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	150 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 589 255,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)
LIBELLE : PEM - POLE D'ECHANGES MULTIMODAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 648 797,82	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	660 952,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	9 513,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	607 689,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 029,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 987 845,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 277 845,27	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	3 710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : DOLMENS - VALORISATION**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		444 000,00	a 0,00	42 607,00	b 42 607,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	444 000,00	0,00	42 607,00	42 607,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	444 000,00	0,00	42 607,00	42 607,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-42 607,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : VALLEE DE L'IBIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	56 930,00	b 56 930,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	56 930,00	56 930,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	56 930,00	56 930,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 37 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	37 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	14 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	22 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 930,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1)
LIBELLE : DOCUMENTS D'URBANISME**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		167 633,41	a 0,00	24 000,00	b 24 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	167 633,41	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	167 633,41	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : AUTRES BATIMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 34 (1)
LIBELLE : HABITAT ET PLANIFICATION**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	17 500,00	b 17 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 500,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : AIDES ECONOMIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 876 834,89									
1641 Emprunts en euros (total)					7 876 834,89									
00000244903 AW4482	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	18/08/2009		02/12/2009	100 000,00	F		4,160	4,228		T	X Echéance constante		A-1
00000320621	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	30/12/2009		25/02/2010	40 000,00	F		3,730	3,731		A	X Echéance constante		A-1
00000470063	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	29/12/2010		20/02/2012	450 000,00	F		3,580	3,581		A	X Echéance constante		A-1
00000475465	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	31/12/2013		30/03/2014	132 610,20	F		3,420	3,691		A	X Echéance constante		A-1
00000538760	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	30/06/2011		31/08/2011	150 000,00	F		3,860	3,877		A	X Echéance constante		A-1
00000583410	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	07/11/2013		15/12/2013	29 280,31	F		4,310	5,108		S	X Echéance constante		A-1
00000811446	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	13/09/2013		01/12/2013	13 954,65	F		2,780	2,939		S	X Echéance constante		A-1
00001064155	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	10/08/2015		05/01/2016	990 000,00	F		1,900	1,910		A	X Echéance constante		A-1
00001435886	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	03/08/2017		10/11/2017	1 000 000,00	F		1,370	1,377		T	X Echéance constante		A-1
1189322	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	30/06/2016		15/01/2017	1 500 000,00	F		1,150	1,149		A	X Echéance constante		A-1
1271823	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS CDC	01/01/2015		01/08/2015	183 000,00	V		2,250	2,033		T	C		A-1
8764465	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	28/12/2010		25/01/2011	20 000,00	F		3,090	3,146		T	X Echéance constante		A-1
9070587	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	01/07/2013		25/07/2013	96 151,18	F		4,880	5,010		M	X Echéance constante		A-1
9602919	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	01/01/2015		25/09/2015	81 938,81	F		3,900	3,456		T	X Echéance constante		A-1
A1909150000	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	01/01/2015		25/09/2015	26 208,32	F		4,310	4,884		A	X Echéance constante		A-1
A19180JK000	Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	13/11/2018		15/12/2018	2 005 000,00	V	EURIBOR	0,950	0,956		T	C		A-1

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON281986EUR/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2013		01/08/2013	59 798,67	F		2,640	2,778		T	X Echéance constante		A-1
MON281987EUR/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/08/2013		01/08/2013	48 281,45	F		4,570	4,859		T	X Echéance constante		A-1
MON500141EUR/0500139/001	BANQUE POSTALE SA	06/06/2014		01/10/2014	780 000,00	F		2,990	3,046		T	X Echéance constante		A-1
MON503214EUR001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	08/04/2015		01/06/2015	170 611,30	F		3,930	4,758		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					7 876 834,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 244 408,53					475 086,55	106 300,53	0,00	43 706,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 244 408,53					475 086,55	106 300,53	0,00	43 706,06
00000244903 AW4482		0,00	A-1	38 588,84	4,67	F		4,228	7 505,91	1 489,21	0,00	104,16
00000320621		0,00	A-1	15 335,31	4,08	F		3,731	2 846,62	572,01	0,00	395,96
00000470063		0,00	A-1	306 738,26	11,08	F		3,581	20 910,88	10 981,23	0,00	8 839,85
00000475465		0,00	A-1	107 210,62	16,17	F		3,691	4 754,18	3 666,60	0,00	2 637,74
00000538760		0,00	A-1	68 086,24	5,58	F		3,877	10 300,99	2 628,13	0,00	749,70
00000583410		0,00	A-1	21 492,99	11,92	F		5,108	1 401,42	911,40	0,00	38,49
00000811446		0,00	A-1	2 031,72	0,92	F		2,939	2 031,72	42,46	0,00	0,00
00001064155		0,00	A-1	743 859,30	10,00	F		1,910	61 451,45	14 133,33	0,00	12 821,69
00001435886		0,00	A-1	862 759,71	12,58	F		1,377	62 364,47	11 500,33	0,00	0,00
1189322		0,00	A-1	1 213 215,37	11,00	F		1,149	94 878,11	13 951,98	0,00	12 360,73
1271823		0,00	A-1	150 060,00	20,33	V		2,033	7 320,00	2 841,72	0,00	535,27
8764465		0,00	A-1	2 849,13	1,00	F		3,146	2 270,67	61,89	0,00	3,43
9070587		0,00	A-1	60 113,27	7,58	F		5,010	6 628,14	2 786,58	0,00	43,50
9602919		0,00	A-1	29 729,74	2,17	F		3,456	12 893,23	972,41	0,00	10,94
A1909150000		0,00	A-1	12 881,92	3,67	F		4,884	3 019,59	555,21	0,00	113,35
A19180JK000		0,00	A-1	1 904 750,00	18,92	V	EURIBOR	0,956	100 250,00	17 788,25	0,00	761,90
MON281986EUR/001		0,00	A-1	33 059,09	6,33	F		2,778	4 535,01	828,11	0,00	125,51
MON281987EUR/001		0,00	A-1	28 194,80	6,33	F		4,859	3 651,40	1 226,52	0,00	186,94
MON500141EUR/0500139/001		0,00	A-1	545 615,09	9,50	F		3,046	48 952,22	15 768,42	0,00	3 712,55
MON503214EUR001		0,00	A-1	97 837,13	4,92	F		4,758	17 120,54	3 594,74	0,00	264,35
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 244 408,53					475 086,55	106 300,53	0,00	43 706,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	6 244 408,53	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement et aménagement de bâtiment	15	01/01/2000
L	Appareil de levage	15	01/01/2000
L	Autre agencement et aménagement de terrain	15	01/01/2000
L	Bâtiment léger, abris	15	01/01/2000
L	bien de valeur inférieure à 1000	1	01/01/2000
L	Camion et véhicule industriel	8	01/01/2000
L	Documents d'urbanisme	10	01/01/2000
L	Equipement des cuisines	15	01/01/2000
L	Equipement, garage et atelier	15	01/01/2000
L	Equipement sportif	15	01/01/2000
L	frais d'études sans réalisation	5	01/01/2000
L	Installation de voirie	15	01/01/2000
L	Installation et appareil de chauffage	15	01/01/2000
L	Logiciel	3	01/01/2000
L	Matériel classique	5	01/01/2000
L	Materiel de bureau et informatique	3	01/01/2000
L	Mobilier	5	01/01/2000
L	Plantation	15	01/01/2000
L	Voiture	5	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		478 277,00	478 277,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		475 090,00	475 090,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	475 090,00	475 090,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 187,00	3 187,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 187,00	3 187,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	478 277,00	238 500,00	0,00	716 777,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		548 346,79	III 548 346,79
Ressources propres externes de l'année (a)		256 991,74	256 991,74
10222	FCTVA	256 991,74	256 991,74
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		291 355,05	291 355,05
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	58 037,05	58 037,05
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 936,00	6 936,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	5 679,55	5 679,55
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	79 184,06	79 184,06
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 926,00	5 926,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	308,81	308,81
28041582	GFP : Bâtiments, installations	39 750,00	39 750,00
281318	Autres bâtiments publics	9 806,00	9 806,00
28152	Installations de voirie	656,00	656,00
281538	Autres réseaux	1 690,00	1 690,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 633,00	9 633,00
28182	Matériel de transport	22 645,00	22 645,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 687,84	17 687,84
28184	Mobilier	25 162,74	25 162,74
28188	Autres immo. corporelles	8 253,00	8 253,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	548 346,79	712 213,00	338 845,21	0,00	1 599 405,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 716 777,00

Ressources propres disponibles	IV	1 599 405,00
Solde	$V = IV - II$ (6)	882 628,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : PROJET DOLMEN			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	193 106,23	0,00	0,00	0,00
<i>458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	71 240,43	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	121 865,80	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	193 106,23	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	581 387,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	581 387,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 534 102,23
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,52

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	2,68	18,68	15,68	3,00	18,68
Adjoint administratif	C	5,00	2,45	7,45	7,45	0,00	7,45
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Territorial	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Dir Ets Publics 10 à 20000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,23	0,23	0,23	0,00	0,23
Rédacteur principal 2° cl.	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	1,66	6,66	6,66	0,00	6,66
Adjoint technique	C	1,00	1,66	2,66	2,66	0,00	2,66
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DST Communes de 10 à 20000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Agent social	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		4,00	2,70	6,70	5,10	1,00	6,10
Auxil. puériculture ppal 1° cl.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxil. puériculture ppal 2° cl.	C	1,00	2,20	3,20	2,60	0,00	2,60
Auxiliaire de soins de 1ère cl.	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Infirmier soins gén. classe norm	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		24,00	10,21	34,21	30,80	2,16	32,96
Adjoint d'animation	C	17,00	8,04	25,04	21,63	2,16	23,79
Adjoint d'animation 2ème classe	C	0,00	0,57	0,57	0,57	0,00	0,57
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	5,00	1,60	6,60	6,60	0,00	6,60
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

CDC des Gorges de l'Ardèche - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		50,00	17,75	67,75	59,74	6,16	65,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	353	0,00	A	CDI
Adjoint d'animation	C	ANIM	361	0,00	A	CDI
Adjoint d'animation	C	ANIM	354	0,00	A	CDI
Attaché Territorial	A	ADM	600	0,00	A	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	607	0,00	A	CDD
Infirmier soins gén. classe norm	A	MS	453	0,00	A	CDD
Rédacteur principal 2° cl.	B	ADM	506	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Quartier Ratière 07 150 Vallon Pont d'Arc (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
01/01/2020 -	PONT D'ARC ARDECHE	PONT D'ARC ARDECHE		700 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
EPTB Bassin versant de l'Ardèche		SFP	130 894,00
Mission Locale		SFP	22 640,00
ADIL 26		SFP	3 000,00
MDEF		SFP	1 520,00
SMAM		SFP	30 920,00
ADN		SFP	30 286,00
ALEC		SFP	4 500,00
Pays de l'Ardèche mérid.		SFP	86 100,00
SDEA		SFP	3 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ORDURES MENAGERES	01/01/2014	-	20003980800049	SPIC	Non
	ZONE D'ACTIVITE LES ESTRADES	01/01/2014	-	20003980800023	SPA	Oui
	MOBILITES	01/01/2017	-	20003980800024	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	TRANSPORTS	01/01/2017	-	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	21 450 000,00	3,60	10,09	0,00	2 164 305,00	3,60
TFPB	18 738 000,00	3,08	3,38	514,55	633 344,00	533,44
TFPNB	491 800,00	4,93	3,53	0,00	17 361,00	4,93
CFE	5 297 000,00	0,27	25,58	0,00	1 354 973,00	0,27
TOTAL	45 976 800,00	3,00			4 169 983,00	17,23

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :

Pour : 26

Contre : 4

Abstentions : 9

Date de convocation : 22/07/2020

Présenté par Le Président (1),

A Ruoms, le 28/07/2020

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Ruoms, le 31/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGERON CLAUDE	
ALBERTI ANTOINE	
ALZAS RICHARD	
ARRIGHI NICOLE	
BACCONNIER JEAN CLAUDE	
BENAHMED CLAUDE	
BESANCENOT THIERRY	
BOUDON NICOLAS	
CAROUGET BRIGITTE	
CHARBONNIER MAURICE	
CHARRON JOCELYNE	
CHEYREZY SYLVIE	
CLEMENT GUY	
CLEMENT NICOLAS	
CONSTANT BERNARD	
DELON JEAN CLAUDE	
DIVOL MAX	
DURAND MARIE CHRISTINE	
EBERLAND SYLVIE	
FLAMBEAUX PATRICE	
GARCIA DENISE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

HOFFMAN FRANCOISE	
ISSARTEL NADEGE	
MARRON GERARD	
MARRON JACQUES	
MASSOT GUY	
MAUDUIT JEAN YVON	
MESSAOUDI SIMONE	
MEYCELLE PATRICK	
MULARONI MONIQUE	
PICHON LUC	
PLANTEVIN FRANCOISE	
POUZACHE ANNE MARIE	
RABIER MARYSE	
RIEU YVES	
ROSSI JOELLE	
UGHETTO RENE	
VENTALON YVON	
VOLLE NATHALIE	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/07/2020, et de la publication le 31/07/2020
A Vallon-Pont-d'Arc, le 24/07/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.